

3 - AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

3.3 - Développer la qualité et l'innovation dans les modes d'accueil des jeunes enfants

PE 3.3.2 - DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE SANTÉ PUBLIQUE

DIAGNOSTIC

- Depuis 2017, les collaborations entre la Métropole de Lyon, l'ARS, et la Caf du Rhône ont permis de dissuader l'installation de nouvelles crèches dans des sites exposés aux polluants, avec l'adoption de cartographies accessibles à tous en lien avec les experts ATMO-AURA (Observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes) et le service des sols pollués de la Métropole de Lyon.
- En cas de situation critique, la PMI notifie des mesures correctives avec exigence de mise en œuvre, d'intégration dans le projet d'établissement et suivi par le gestionnaire. Pour un accueil de qualité, lors de l'instruction des dossiers par la PMI, prise en compte de l'environnement global de l'enfant : qualité du lieu d'accueil - bâtiment et espaces extérieurs - et de l'environnement humain - compétences des professionnels en petite-enfance -.
- Par ailleurs, la journée annuelle de sensibilisation aux thèmes du développement durable rencontre un succès net auprès des crèches et des Relais Petite-Enfance (RPE) : des réflexions sont encouragées concernant la qualité de l'accueil dans un environnement sain et adapté à l'enfant - du point de vue du lieu d'accueil et de l'environnement humain -.

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

L'ambition partagée est de renforcer l'offre de conseil aux gestionnaires et aux professionnels, de maintenir les actions existantes et de soutenir quelques expérimentations innovantes.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Territoires de la Métropole de Lyon

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Métropole de Lyon
- ➔ Caf du Rhône
- ➔ Conseil départemental
- ➔ ARS

ACTION 1

Actions à destination des EAJE :

- ➔ Intégrer les critères environnementaux du guide métropolitain lors des transformations/renovations des équipements.
- ➔ Soutenir des expérimentations et contribuer à l'essaimage de bonnes pratiques sur la réduction des déchets, la végétalisation des espaces extérieurs de crèches ou la réduction de la consommation d'énergie, pouvant se traduire par une offre de conseils ou l'animation d'ateliers.

Action à destination des Porteurs de projets :

- ➔ Conditionner le soutien de la Métropole de Lyon et de la Caf du Rhône à l'implantation de nouvelles crèches dans une zone sécurisée - limitant l'exposition de jeunes enfants aux polluants - et garantissant un accès à la nature - présence d'un extérieur -.

ACTION 2

Actions à destination des professionnels :

- ➔ Promouvoir des actions et outils de sensibilisation via une journée sur la thématique « Éduquer dehors » et une offre de formation continue en distanciel à destination des professionnels.
- ➔ Informer et former les professionnels de la petite-enfance et les gestionnaires à la santé environnementale et à l'impact des pollutions diverses sur la santé des jeunes enfants.

ACTION 3

Actions à destination des partenaires institutionnels :

- ➔ Collaborer pour l'installation d'un Système d'Information Géographique (SIG) permettant d'identifier les équipements les plus exposés à des problèmes environnementaux (qualité de l'air, ambiance sonore, îlots de chaleur urbains, risques technologiques, risques naturels).
- ➔ Co-construire avec les gestionnaires concernés un plan préparant une amélioration des locaux.

3 - AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ IREPS (Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé) ARA Délégation Rhône
- ➔ Observatoire ATMO Auvergne-Rhône-Alpes
- ➔ Réseau de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes IREPS GRAINE

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Métropole de Lyon
- ➔ Caf du Rhône : appel à projet Fonds publics et Territoires (FPT)

ACTION 4

Action à destination des parents et assistants maternels via les Relais

Petite-Enfance :

- ➔ Développer des actions de sensibilisation en lien avec l'IREPS (Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé) ARA Délégation Rhône, en complément de la formation initiale des assistants maternels.

ÉCHÉANCES

- ➔ À partir de 2021.

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

➔ Accompagner les équipements face aux thèmes du développement durable et de la santé publique

- Nombre d'expérimentations autour du développement durable soutenues dans le cadre de Fonds Publics et Territoires (FPT)
- Nombre d'équipements identifiés via le SIG autour des problèmes environnementaux